

LES FAITS DU JOUR

Plusieurs cas de choléra ont été constatés à Paris. Les plus grandes précautions sont prises.

Il a été expédié de Montréal en Angleterre pendant la semaine finissant le 1er août courant, 5,594 têtes de bétail.

M. Wm Chapman, doit publier sous peu un volume de poésies canadiennes. Ce volume est intitulé "Feuilles et Grappes."

Il y a parmi les pensionnaires actuellement au couvent des Sœurs de la Charité, à Lévis, une dame âgée de 105 ans, droite encore et bien portante.

Samedi après-midi, le jeune Zéphirin Audet, élève du Séminaire de Québec et fils de E. Maximilien Audet, marchand de Saint-Jean Deschailles, s'est noyé en se baignant avec des camarades, dans le fleuve, au Cap à la Roche.

Le scandale causé par sir Chas. Dilke a été réglé entre lui et M. Crawford, auquel il a dû donner un chèque de \$125,000.

En France, on recommande l'honneur à coups d'épée; en Angleterre, pays moins chevaleresque, on accomplit la même besogne à coups de bourses. Autres pays, autres mœurs!

Le Nouvelliste tombe le rédacteur-proprétaire de l'Ère Nouvelle. Nous lui empruntons le trait suivant:

"D'après M. Barthe, la question de savoir si on fera de la musique aux Trois-Rivières, ou si on n'en fera pas, dépend... du gouvernement. Si les libéraux viennent au pouvoir, en avant la musique!"

"M. Barthe voudrait-il parler de sa sérénade mal-accordée?"

Le 30 mai dernier est décédé à Labarre, commune de Deuil, France, M. Pierre Guitté, à l'âge de 72 ans.

Le défunt a été intimement lié au progrès de la presse dans la province de Québec et fut le fondateur du Courrier de St Hyacinthe qui compte maintenant 33 ans d'existence.

On télégraphie de Winnipeg que le R. Père Tisset, vicaire-général du diocèse de Saint Boniface, est mort au palais archiépiscopal. Il souffrait de diverses maladies depuis plusieurs années et depuis deux ou trois ans il était cloué sur un lit de douleurs.

Le défunt appartenait à la Compagnie de Jésus. Il est né et a reçu son éducation en Normandie, France, et il vint en ce pays alors qu'il n'était qu'un tout jeune homme. Il est mort à l'âge de 60 ans.

Un terrible accident est arrivé lundi aux moutons des Piles, à Trois-Rivières. Un ouvrier nommé Robert Stanley était occupé à nettoyer une grande scie circulaire avec un bâton quand, d'une manière ou d'une autre, il manqua son coup, tomba sur la scie en mouvement et fut scié en deux. Une partie du cœur a été tranchée et la mort a été instantanée. Le corps a été ramené en ville par le train du soir.

Le Père André a visité Riel dans sa cellule hier et lui a demandé de renoncer à ses erreurs religieuses. Riel refusa en disant qu'il ne pouvait rien faire contre ses convictions. Riel a écrit à M. Taylor, consul américain à Winnipeg, lui expliquant son plan de colonisation du Nord-Ouest au moyen de sept races d'immigrants.

Il demande aussi la nomination d'une commission internationale chargée de décider s'il est fou ou non. Il refuse les entrevues, vu qu'il se propose de publier l'histoire de sa vie et de ses troubles au profit de sa famille.

Si vous craignez de devenir comatueux à cause de votre dyspepsie, et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lecerte, lesquels sont le plus sûr, rophyllactique ou préventif de ces redoutables maladies.

30 cts la bouteille.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield. 3 juin

L'honorable juge Sypher de Philadelphie, qui représente les intérêts des capitalistes américains engagés dans le chemin de la vallée de la Gatineau, est à présent à Ottawa.

Il dit que la partie de la ligne entre Ottawa et Chelsea, une longueur de neuf milles sera complétée cet automne, les travaux devant commencer immédiatement. Le juge fait le tableau le plus encourageant des destinées futures d'Ottawa comme un centre d'activité commerciale et industrielle.

Un jeune homme de bonne famille, demeurant à Montréal, est disparu de chez lui depuis lundi, 3 août courant. Sa famille est fort en peine et demande des renseignements sur son compte.

Ce jeune homme a 22 ans, 5 pieds 10 pouces de taille, de grands yeux noirs, cheveux noirs et frisés, teint brun, menton rond, nez long et droit, une moustache très-fine et des dents irrégulières.

Il est vêtu d'un pantalon gris et porte un gilet blanc ou de drap noir. Son nom est écrit à l'intérieur du gilet.

Le Free Press annonce que les citoyens de St Eustache sont à faire des démarches pour élever une statue au Dr Chevrier, l'une des victimes de la révolte de 1837, et que le Dr Fêchette, poète lauréat, doit écrire un poème pour l'occasion. Qu'est-ce que ça, le Dr Chevrier? L'histoire de l'époque est bien toute récente, à la vérité, du nom du Dr Chénier, mais du héros du Free Press il n'est question nulle part. Quant à M. Fréchette, il va être bien étonné d'apprendre qu'il est docteur en quoi que ce soit.

Décidément, notre confrère de la rue Elgin ne perd rien de son imagination en vieillissant: ça lui sert d'ailleurs à se passer de la vérité historique et de bien d'autres bagatelles nécessaires au reste de l'humanité.

Le Procès des Rebelles. Comme résultat des négociations qui se poursuivent depuis une couple de jours entre les avocats de la couronne et ceux de la défense, tous les prisonniers de Batoche ont été conduits dans un bâtiment spécial, aux casernes, où les avocats ont passé la journée de mardi à converser avec eux.

Il est résulté de cette entrevue que vingt deux prisonniers plaident coupable à l'accusation de haute trahison et la Couronne ne produira contre eux aucun acte d'accusation. On évitera par là les dépenses du procès et les délais nécessaires pour se procurer les témoins.

Bien que les prisonniers puissent être condamnés à la servitude pénale à perpétuité, il est cependant entendu que ceux qui plaident coupable ne recevront qu'une légère sentence. Le procès des chefs sau vages et des meurtriers sera ajourné à dix jours, afin de permettre aux témoins d'arriver à Regina. Les prit Errant est très-bas depuis qu'il s'est poignardé, et il succombera probablement à sa blessure.

Le Père André visite Riel. Le Père André a visité Riel dans sa cellule hier et lui a demandé de renoncer à ses erreurs religieuses. Riel refusa en disant qu'il ne pouvait rien faire contre ses convictions. Riel a écrit à M. Taylor, consul américain à Winnipeg, lui expliquant son plan de colonisation du Nord-Ouest au moyen de sept races d'immigrants.

Il demande aussi la nomination d'une commission internationale chargée de décider s'il est fou ou non. Il refuse les entrevues, vu qu'il se propose de publier l'histoire de sa vie et de ses troubles au profit de sa famille.

Si vous craignez de devenir comatueux à cause de votre dyspepsie, et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lecerte, lesquels sont le plus sûr, rophyllactique ou préventif de ces redoutables maladies.

30 cts la bouteille.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield. 3 juin

STE ANNE

N'oubliez pas que le dernier pèlerinage de la saison à la Bonne Ste Anne de Beauport doit partir du dépôt du Pacifique, à Ottawa, lundi prochain à 8 1/2 hrs. a. m. Procurez vous vos billets d'ici à lundi. Pour acheter les objets de piété que vous ferez bénir à Ste Anne, attendez d'être à bord du "Canada." Vous trouverez là tout ce dont vous retiendrez à besoin comme souvenir du pèlerinage, et pour vous assurer la protection et les faveurs de Ste Anne.

ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE CANADIENNE

L'assemblée annuelle de l'association de la presse canadienne, à Toronto, le président sortant de charge, M. Pattulo, a prononcé un discours où il a fait ressortir particulièrement la nécessité d'amender la loi pour libelle. Les amendements proposés à la loi ont été discutés et renvoyés à un comité spécial. Voici les noms des nouveaux officiers:

Président, John A. Davidson, Guelph, Mercury; premier vice-président, Wm. Watts, Brantford, Express; second vice-président, H. E. Smallpiece; secrétaire, W. R. Clime, Bowmanville, Sun; trésorier, J. B. Traves, Port Hope, Times; comité exécutif, Geo. Tye, Brompton, Times; D. D. Barr, Lindsay, Post; James Sommerville, M. P., Dundas, Banner; J. B. Traves, C. Blackette Robinson et G. R. Pattulo.

Le choix du siège de la prochaine réunion est laissé au comité. Les membres sont partis mardi soir pour leur excursion à Boston.

LE MONDE ET LA VILLE

Il y aura ce soir assemblée du bureau des écoles publiques à la salle de l'Hôtel-de-Ville.

Les prophètes du temps nous annoncent de la pluie en abondance durant le reste de la saison.

La Société Littéraire St Patrice n'a pas encore fixé la date de son excursion à Carleton Place.

Les traverses de la rue Sparks sont en général en très-mauvaise condition. Nous signalons le fait au bureau des travaux.

Plusieurs maçons sont actuellement employés à réparer les perons et les escaliers de pierre qui conduisent aux bâtisses parlementaires.

Une nombreuse excursion est arrivée de Kingston ce matin. Les excursionnistes ont visité la capitale et paraissent très-satisfaits de leur voyage.

Le steamer Gatineau, de la ligne Harris, est arrivé aujourd'hui avec une cargaison de fret considérable, prise à Montréal et aux ports intermédiaires.

Il y aura ce soir une course de cinq milles au patinoir Royal entre le champion des patineurs de Kingston, et Billy Atchinson, de cette ville.

Il y aura une course de cinq milles entre W. Brunel et T. W. Steed, samedi soir, au patinoir Royal. On peut s'attendre à une foule énorme de spectateurs.

La nouvelle aile du collège d'Ottawa est éclairée à la lumière électrique, ces soirées-ci, à l'occasion de la retraite ecclésiastique qui a lieu dans cette partie du vaste édifice.

L'officier de police Gilhooly a raconté, hier midi, un vol d'ivoire-mort dans la rue Sussex. L'ivrognerie est décidément la grande pourvoyeuse de la Cour de Magistrat, à l'heure actuelle.

Le chef de la brigade du feu d'Ottawa, M. Young, a donné avis à ses subalternes de porter l'uniforme complet, à l'avenir, chaque fois qu'ils sortiront dans les rues pour accomplir les devoirs de leurs charges ou pour d'autres causes.

La température a baissé considérablement depuis deux jours. Le thermomètre ne marquait que 50 degrés hier et l'on se dirait en pleine saison automnale aujourd'hui. Gare aux rhumes et aux bronchites!

Nous aimerions fort à savoir quand l'on se propose de refaire certains trottoirs du pont des Saupes et aussi ceux qui avoisinent la basilique chaque côté de la rue Sussex. L'état actuel de ces travaux est une disgrâce pour tout le monde et offre des dangers qui pourraient bien se révéler sous forme de dommages intérêts contre la corporation l'un de ces jours. Elle n'aura pas d'ailleurs volé son sort, si cela arrive.

La société St André a résolu de déboursier mille piastres en faveur des jeux et courses qui auront lieu sous ses auspices au parc Lansdowne, le 25 courant. De beaux et riches prix vont en outre être donnés par divers citoyens de la ville.

Une querelle s'est élevée hier soir entre deux hommes de chantier, dans la rue Murray, et les taloches n'ont pas tardé à pleuvoir rudement. Quand la police est arrivée sur les lieux, les deux pugilistes avaient pris la poudre d'es-campette.

Les amis de M. E. J. Boucher, l'un des francs tireurs d'Ottawa qui a la maladie a retenu à l'hôpital de Battleford, apprendront avec plaisir qu'il est en convalescence et qu'il est arrivé dans la capitale. Sa résidence est à March Corners.

Ottawa va être bientôt visité par un Chinois géant. Le personnage en question se nomme Chang et mesure huit pieds et deux pouces de stature. Il est actuellement à Montréal où une foule immense de curieux vont chaque jour le voir.

Un jeune homme de Cumberland, du nom de O'Toole, a été, il y a quelques jours, la victime d'un accident sérieux aux moulins de Booth, sur la rivière Nipissing. Il s'est trouvé pris entre deux billets et a reçu des meurtrissures et des contusions considérables qui l'ont forcé de retourner dans sa famille.

Dimanche prochain, 9 août, il y aura assemblée générale du "Sacrée-Cœur." Tous les membres de la société sont instamment priés d'y être présents. Cette assemblée aura lieu dans l'école de la rue Sussex, à 9 heures du matin. On tiendra un bon compte tant des présents que des absents.

N. CASALTY, Président, A. ST LAURENT, Sec.

Nous avons assisté hier à une charmante soirée au Grand Opéra. MM. Stephenson, Johns, Ahearn, Tement et McArthur, mesdemoiselles Belle Stevenson, Maggie O'Brien, Maud Thornton et madame Stevenson ont, rendu leurs rôles avec beaucoup de naturel et de grâce, et l'auditoire, qui était nombreux, ne leur a ménagé ni les applaudissements ni les rappels. Les frères Gorman peuvent aussi réclamer à bon droit une bonne partie du succès de la soirée.

L'excursion annuelle d'Ottawa à Montréal, Québec, Chicoutimi, etc., aura lieu le 14 août courant, par le chemin de fer du Pacifique. Les excursionnistes quitteront Ottawa par le train régulier de 8:20 du matin. A Montréal ils prendront le bateau "Montréal," de la Compagnie du Richelieu, et à Québec ils s'embarqueront à bord d'un autre steamer. Prix: Montréal et retour, \$2.50; Québec et retour, \$5.00; Chicoutimi et retour, \$12.50. Des billets pour la Malbaie, la Rivière du Loup, Cacouna, Tadoussac, etc. seront vendus à prix réduits. On prendra des passagers à Hull, Buckingham, Thurso, Papi-neauville, Montebello et Calumet aux mêmes prix. Les billets pour Québec et Chicoutimi seront bons pour quinze jours. Pour plus de détails et pour se procurer des billets, s'adresser à M. Chas. Desjardins, block de l'hôtel Russell.

Aux pèlerins et au public en général. J'invite les pèlerins et tous ceux qui désirent acheter des objets de piété, de venir faire une visite à mon magasin, à l'occasion de l'arrivée de jolies marchandises pour souvenir de pèlerinage et autres. P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

COUR DE POLICE

[Présidence de l'échevin Desjardins.] Ottawa, 6 août.

George Campbell, ivresse, \$1 d'amende et \$1 de frais.

Jos. Beauchamp, vente de boisson le dimanche, cause remise à samedi.

Elizabeth Collins, D. Laliberté, assaut sur la personne de Olive Smith, cause ajournée à lundi.

DECES

Nous avons appris avec peine la mort de madame Ezaire Bureau, épouse de M. Charles Lanthier, arrivée à Hull ce matin. La défunte n'était âgée que de 36 ans, et sa famille vaudra bien accepter nos cordiales condoléances dans la grande douleur qui vient de l'atteindre.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation aux funérailles, qui auront lieu à Hull samedi matin à 8 heures.

TROUVE

Dimanche dernier, un jeune veau. Le propriétaire peut le réclamer en s'adressant au No. 238 rue St Patrice, et en payant ses frais.

AMELIORATIONS LOCALES

CONSTRUCTION d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés dans les rues sous-mentionnées, dans le quartier Wellington, en la ville d'Ottawa. Avis est par le présent donné que le Conseil-ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés ayant les dimensions suivantes et dans les rues ci-après désignées:—

Un égout à tuyaux en glaise vitrifiés de quinze pouces, au côté sud de la rue Wellington, à partir du lot No. 17 jusqu'au côté sud-Ouest de la rue Queen ouest; les dits règlements pourvoient aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885. Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.

AMELIORATIONS LOCALES

CONSTRUCTION d'égouts en tuyaux en glaise vitrifiés et en brique dans les rues sous-mentionnées, dans le quartier Wellington, en la Cité d'Ottawa. Avis est par le présent donné que le Conseil-ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés, ayant les dimensions suivantes et dans les rues ci-après désignées:—

De la rue Robert, via les rues Lane et Lewis, jusqu'à la rue Bank, 3 pieds par 2 6 en brique. Dans la rue Bank, entre les rues Lewis et Florence, 2 pieds 2 pouces par 2 pieds en brique. Dans la rue Florence, entre les rues Bank et Kent, 2 pieds 2 pouces par 2 pieds en brique. Dans la rue Macdonald, entre les rues Anne et McLaren, tuyaux en glaise 12 pos. " Robert, " Anne et Lewis, " " 9 " " Cartier, " Anne et McLaren, " " 12 " " Elgin, " Anne et Gilmour, " " 12 " " Metcalfe, " Anne et Gilmour, " " 12 " " Bank, " Anne et Florence, " " 9 " " Bank, " Lewis et Gilmour, " " 12 " " Gilmour, " Kent et Robert, " " 9 " " Skead, " Kent et Bank, " " 9 " " Lewis, " Cartier et Robert, " " 9 " " Charles et McDougall, " Bank et Kent, " " 12 1/2 " " Frank et Lochiel, " Bank et Elgin, " " 12 1/2 " " Charles, " Lot 50 et Robert, " " 9 " " Frank, " Lot 50 et Robert, " " 9 " " Anne, " Kent et Robert, " " 9 "

les dits règlements pourvoient aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885. Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.

AMELIORATIONS LOCALES

TROTTOIRS

Dans le quartier By, en la Cité d'Ottawa

AVIS est par le présent donné que le Conseil-ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction de trottoirs ayant les dimensions suivantes et dans les diverses rues ci-après désignées:—

Du côté nord de la rue George, entre les rues William et Cumberland, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté sud de la rue York, entre les rues Sussex et Cumberland, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté nord de la rue York, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté sud de la rue Clarence, entre les rues Sussex et Dalhousie, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté nord de la rue Clarence, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté sud de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté nord de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté nord de la rue St. Patrice, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté ouest de la rue Sussex, depuis le lot F, jusqu'à la rue St Patrice, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté ouest de la rue Dalhousie, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté est de la rue Dalhousie, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté ouest de la rue Cumberland, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté est de la rue Cumberland, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. (Le coût d'un trottoir de 2 pouces d'épaisseur, de 40 pouces de largeur, et les frais de remplissage qui s'en suivent, seront supportés par la Corporation dans chaque cas.) Les dits règlements pourvoient aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885. Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ameliorations Locales

TROTTOIRS

Dans le Quartier Wellington, en la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le Conseil de ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction de trottoirs ayant les dimensions suivantes et dans les diverses rues ci-après désignées:—

Du côté sud de la rue Wellington, entre les rues Bank et Bay, transversal, 10 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Wellington, de la rue Bay à celle des Commissaires, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Sparks, de la rue Elgin à la rue Lyon, transversal, 10 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Sparks, de la rue Elgin à la rue Bay, transversal, 10 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Queen, du Canal à la rue Kent, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Queen, de la rue Elgin à la rue Lyon, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue Metcalfe, de la rue Queen à la rue Albert, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Metcalfe, de la rue Queen à la rue Albert, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue O'Connor, de la rue Wellington à la rue Maria, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue O'Connor, de la rue Wellington à la rue Maria, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue Bank, de la rue Wellington à la rue Cooper, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Bank, de la rue Wellington à la rue Cooper, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue Kent, de la rue Wellington à la rue Lisgar, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Kent, de la rue Wellington à la rue Lisgar, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Lyon, de la rue Sparks à la rue Queen, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Bay, de la rue Wellington à la rue Queen, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Gloucester, de la rue Elgin à la rue O'Connor, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Gloucester, de la rue Elgin à la rue Metcalfe, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Nepean, de la rue Elgin à la rue O'Connor, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Lisgar, de la rue du Canal à la rue Bay, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Le coût d'un trottoir de 2 pouces d'épaisseur, de 40 pouces de largeur et les frais de remplissage qui s'en suivent seront supportés par la corporation dans chaque cas. Les dits règlements pourvoient aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels-biens-fonds représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885. Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.